

À propos de nous

Bienvenue!

Le Department of Parks, Recreation and Waterfront (service des parcs, loisirs et secteurs riverains) supervise l'ensemble des 35+ parcs de Burlington, ses 550+ acres de grands espaces, ses 4 plages publiques, ses arbres le long des rues et ses voies vertes, ses jardins communautaires, ses 3 cimetières, le Miller Recreation Center, le Leddy Ice Arena, le Champlain Senior Center, le North Beach Campground, la Community Boathouse Marina et tous les programmes de loisirs.

Énoncé de mission

Unir des espaces et programmes publics diversifiés et dynamiques qui se développent, qui sont inspirants et qui créent une interaction sociale inclusive grâce à la terre, à l'eau et aux gens.

Vision de croissance de la diversité et de l'équité

Un milieu (de travail) solidaire et constructif qui appuie l'équité par une prise de décision inclusive et des actions quotidiennes réfléchies.

Valeurs du service

Accessibilité – Accent sur des principes de conception universelle et la sensibilité financière pour toutes les expériences.

Intégrité – La confiance établie dans le cadre de nos travaux dans le secteur public.

Fiabilité – Axé sur le service et service à la clientèle réceptif.

Santé et mieux-être – Accent sur des styles de vie actifs, sains et équilibrés.

Travail d'équipe et partenariat – Engagement envers la collaboration et la coordination avec notre communauté et nos collègues.

Inclusif – Promotion des cultures de toutes sortes.

Gérance – Des services publics et d'un environnement durable.

Qualité – Dans tout ce que nous faisons.

Politique de non-discrimination à l'échelle de la ville : The City of Burlington (la ville de Burlington) ne tolère pas le harcèlement et la discrimination fondés sur l'appartenance politique ou religieuse, la race, la couleur, l'origine nationale, le lieu de naissance, l'ascendance, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état matrimonial, le statut de vétéran, le handicap, la positivité au VIH, le statut de victime d'un acte criminel ou les renseignements génétiques. The City (la ville) s'engage également à fournir un bon accès aux services, installations et occasions d'emploi. Pour obtenir des renseignements sur l'accessibilité ou d'autres formats, veuillez communiquer avec le service des ressources humaines au (802) 540-2505.

Rules and Regulations (règles et règlements) dans les parcs

Chaque emplacement peut avoir des règles et règlements différents. Veuillez donc y consulter les affiches. Certaines règles générales sont présentées ci-dessous. **Pour obtenir tous les détails, veuillez cliquer [ici](#) pour accéder à tous les règlements municipaux de Burlington.**

Étiquette sur la voie verte

- **Circulez à une vitesse sécuritaire.** Circulez lentement dans les zones encombrées. Nous savons que le chemin peut être bondé à certains endroits.
- **Les cyclistes doivent céder le passage aux piétons.** Les piétons ont la priorité en tout temps. Tous les cyclistes et autres moyens de transport doivent toujours faire preuve de prudence quand ils se trouvent près des piétons.
- **Les cyclistes doivent circuler en file indienne.** Soyez bienveillant : partagez l'espace avec les piétons. La meilleure façon de le faire est de circuler en file indienne! Si vous devez dépasser quelqu'un, assurez-vous d'abord qu'il est sécuritaire de le faire. Tout comme en voiture sur une route à une seule voie, vous devez traverser la ligne médiane uniquement quand vous savez qu'il est sécuritaire de le faire.
- **Les cyclistes doivent avertir les autres quand ils effectuent une manœuvre de dépassement.** Dire « passing on the left » (« je vous dépasse par la gauche ») et faire sonner sa clochette (si vous en avez une) sont des pratiques exemplaires. Les personnes qui vous précèdent savent ainsi ce que vous faites, car les piétons et la plupart des vélos n'ont pas de rétroviseurs.
- **Respectez les panneaux de signalisation.** Les cyclistes doivent respecter les feux de circulation et les panneaux de signalisation comme les panneaux

d'arrêt et de priorité et les passages pour piétons. Ainsi, tout le monde est en sécurité et a la même compréhension de la priorité de passage.

- **Les personnes qui promènent leur chien doivent garder celui-ci en laisse courte** et le tenir à l'écart des cyclistes et d'autres utilisateurs des chemins. **N'oubliez pas de ramasser les excréments de votre chien.** Vous contribuerez ainsi à garder la voie verte et le lac propres.
- **Soyez prudent lors de vos déplacements.** Portez un casque et de l'équipement de protection quand vous faites du vélo, du scooter ou du patin à roues alignées. Utilisez des feux pour vélo quand vous vous déplacez la nuit.

Prenez soin de nos parcs

- Ne ramassez pas de fleurs, de fruits ou de feuilles, et ne mutiliez ou ne blessez pas les plantes ou les structures dans aucun des parcs de la ville.
- Ne répandez pas vos débris
- N'apportez pas de bouteilles de verre dans les parcs (sauf quand vous campez à North Beach)
- Campeez exclusivement au camping de North Beach Campground
- N'allumez aucun feu d'artifice
- N'apportez pas d'armes à feu dans les parcs
- Ne faites pas de feu à ciel ouvert (les règlements de la ville interdisent les feux à ciel ouvert dans la ville)
- Ne laissez pas de chien en liberté, sauf dans les parcs à chiens désignés
- Ne fumez pas dans les aires de jeu, les abris et les tribunes ni sur les plages ou les terrains sportifs
- N'apportez pas de chien sur les plages publiques dans Oakledge Park, North Beach ou Leddy Beach

Des permis peuvent être exigés

Un Special Use Permit (permis pour utilisation spéciale) pour les parcs peut être exigé si au moins une des conditions suivantes est présente

- Un groupe de vingt (20) personnes ou plus souhaite utiliser une zone ou une installation d'un parc.
- La réservation et l'usage exclusif d'une zone ou d'une installation d'un parc à une heure et une date spécifiques ou régulièrement
- L'utilisation d'une zone ou d'une installation d'un parc pour un événement ouvert au public

- L'utilisation d'une zone ou d'une installation d'un parc à des fins commerciales ou de financement
- Les tournois ou événements sportifs dans le cadre desquels des personnes ou des équipes doivent payer pour participer ou assister
- L'utilisation d'une zone d'un parc pour des artistes quand des dons ou des frais peuvent ou non être demandés

Les chiens dans les parcs et sur les plages

- Les chiens sont autorisés dans nos parcs et espaces publics, mais ils **doivent être en laisse**
- Les chiens NE SONT PAS autorisés sur nos plages de baignade publiques (Oakledge/Blanchard, Leddy, North Beach)
- [Découvrez les endroits où vous pouvez apporter votre toutou.](#)

Règles des parcs à chiens

Ouverts de l'aube au crépuscule

Règles pour les humains :

- Amusez-vous au parc à chiens. Soyez respectueux de tous et entretenez de bons rapports avec les autres.
- Vous êtes responsable de votre chien (ou de vos chiens).
- Gardez cette aire propre : ramassez les excréments de votre chien. Mettez les ordures aux poubelles. _____
- Tous les chiens et tous les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte de 18 ans et plus.
- Limite de trois (3) chiens par propriétaire.
- Il est idéal que votre chien soit immatriculé et vacciné conformément à la loi.
- Cette aire est réservée à l'exercice des chiens uniquement.
- Veuillez laisser les aliments et les gâteries pour chien à la maison.
- Les chiens doivent être à distance de contrôle vocal. Veuillez avoir une laisse en votre possession en tout temps.
- Ne permettez pas à votre chien de creuser des trous, sauf s'il y a une zone désignée à cette fin. Remplissez les trous qu'il creuse.
- Aucun gros chien n'est permis dans les aires pour petits chiens.
- Aucun chien féroce ou agressif ni aucune chienne en chaleur n'est autorisé.
- Pas de verre ni de tabagisme dans le parc.

- TOUTES les morsures de chien doivent être signalées rapidement au service de police de Burlington : (802) 658-2704. Pour toute urgence, composez le 911.

Règles pour les chiens :

- Veuillez limiter les aboiements. Pas de creusage. Jouer gentiment. Wouf!

Parc de planche à roulettes

Ouverts de l'aube au crépuscule

RÈGLES :

- Le skateboard, le cyclisme et le patin à roues alignées peuvent entraîner de graves blessures : fractures, paralysie, dommages au cerveau, et même la mort. Pratiquez à vos propres risques.
- Contribuez à protéger la surface; les scooters et les BMX DOIVENT être munis d'embouts de guidon, et si les vélos sont munis de tenons, ils doivent être en plastique.
Les casques, genouillères, coudières et protège-poignets sont fortement recommandés.
- Pratiquez en fonction de vos capacités.
- Les parents et les gardiens sont responsables de la sécurité de leurs enfants et de s'assurer qu'ils respectent les règles du parc.
- Aucun véhicule motorisé.
- Gardez le parc propre! Utilisez les poubelles et ne répandez pas vos débris.
- Respectez vos compagnons et les spectateurs. Pas de menaces ni de langage abusif ou offensif.
- Les rampes, rails ou autres appareils personnels sont interdits.
- Si le parc de planche à roulettes est mouillé, glacé ou couvert de neige ou de débris, de déchets ou d'autres obstacles, ne pratiquez pas.
- AMUSEZ-VOUS! Soyez prudent.

Pilotez-vous un drone dans nos parcs?

Voici ce que vous devez savoir :

Ces règlements sont exigés par la FAA. Nous ne délivrons pas de permis de vol de drones.

1. [Immatriculez votre drone, marquez le numéro d'immatriculation à l'extérieur du drone](#) (PDF) et ayez votre preuve d'immatriculation avec vous.

2. Pilotez le drone uniquement à des fins récréatives.
3. Respectez les directives de sécurité d'un organisme communautaire.
4. **Pilotez votre drone à au plus 400 pieds dans un espace aérien de « Class G » (catégorie G).** Il s'agit d'un espace aérien sans circulation aérienne pilotée qui est contrôlée par la FAA. Afin de déterminer le type d'espace aérien dans lequel vous vous trouvez, consultez l'application mobile qui contrôle votre drone (le cas échéant) ou utilisez d'autres applications mobiles pour drones. Le fait de connaître votre emplacement et l'espace aérien dans lequel vous vous trouvez peuvent vous aider à éviter de perturber d'autres aéronefs.
5. **NE pilotez PAS votre drone dans un espace aérien contrôlé (dans les environs ou au-dessus d'un aéroport), sauf si :**
 1. Vous avez reçu une autorisation d'exploitation dans un espace contrôlé de la LAANC ([Low Altitude Authorization and Notification Capability – autorisation à faible altitude et capacité de notification](#)) avant de piloter votre drone. Découvrez-en davantage sur les [fournisseurs de service d'UAS approuvés par la LAANC](#) pour les pilotes de loisir.
 2. Vous pilotez un drone à un emplacement fixe pour pilotes de loisir qui a une entente écrite avec la FAA. [La FAA a publié une liste d'emplacements approuvés](#) (MS Excel) et les a [marqués par des points bleus sur une carte](#). Chaque emplacement est limité à l'altitude indiquée sur cette carte, altitude qui varie d'un emplacement à l'autre.

REMARQUE : Si votre organisme souhaite établir une lettre d'entente pour un emplacement de pilotage fixe, veuillez communiquer avec nous à l'adresse 9-AJT-UAS-Integration@faa.gov.

REMARQUE : *Tous les parcs BPRW se situent dans des espaces aériens contrôlés, sauf le parc Starr Farm Park.*

6. **Gardez votre drone dans votre ligne de vue**, ou dans la ligne de vue d'un observateur qui est colocalisé et en communication directe avec vous.
7. **NE pilotez PAS votre drone où il est interdit de le faire.** Les restrictions relatives aux espaces aériens se trouvent sur notre [carte](#) interactive, et les restrictions de vol temporaires se trouvent [ici](#). Les utilisateurs de drone sont responsables de s'assurer qu'ils respectent toutes les restrictions relatives aux espaces aériens.
8. Ne pilotez jamais votre drone près d'autres aéronefs, tout particulièrement près des aéroports.
9. Ne pilotez jamais votre drone au-dessus de groupes de personnes, d'événements publics ou de stades bondés.

10. Ne pilotez jamais votre drone près du site d'une urgence comme une intervention en cas d'accident, des activités de la police ou des pompiers ou pendant des efforts de rétablissement après un ouragan.
11. Ne pilotez jamais votre drone sous l'influence de drogues ou d'alcool.

Les pilotes récréatifs doivent savoir que s'ils enfreignent intentionnellement n'importe lequel de ces règlements de sécurité ou s'ils utilisent leur drone de façon imprudente ou négligente, ils pourraient être passibles de sanctions criminelles ou civiles.

Location d'espaces dans les parcs et les installations

Park Permit (permis de parc)

Pourquoi pourrais-je avoir besoin d'un General Park Permit (permis général de parc)?

Si vous organisez un rassemblement de 20 à 99 personnes fermé au public dans l'un des nombreux parcs de Burlington, vous avez besoin d'un permis! Les General Park Permits (permis généraux de parc) n'accordent pas à l'utilisateur l'usage exclusif d'un espace et n'autorisent pas l'amplification du son ou la présence de marchands. Si vous souhaitez réserver un espace exclusif, amplifier le son ou avoir des marchands sur place, OU si votre rassemblement est supérieur à 99 personnes, veuillez consulter les renseignements ci-dessous au sujet de la réservation d'événements qui exigent un Special Use Permit (permis pour utilisation spéciale).

Si vous voulez demander un permis ou pour toute question, composez le (802) 865-7247.

VEUILLEZ NOTER : Si vous réservez l'une de nos installations ou l'un de nos champs à des fins de rassemblement privé, vous n'avez pas à demander un General Park Permit (permis général de parc) distinct.

Pourquoi pourrais-je avoir besoin d'un Special use Permit (permis pour utilisation spéciale)?

- Si vous organisez un rassemblement ouvert au public.
- Si le nombre de personnes qui participent à un rassemblement privé est supérieur à 99.
- Si vous devez réserver l'usage exclusif d'une zone ou d'une installation du parc pour une date et une heure précise (c.-à-d. pour un événement à Battery Park ou City Hall Park).
- Si vous demandez l'autorisation d'amplifier le son ou d'avoir des marchands sur place.
- Si la réservation est prévue sur une base régulière.
- Si l'utilisation d'une zone ou d'une installation du parc a pour but une activité commerciale ou de financement.
- Si l'événement nécessite de payer des frais pour y participer.
- S'il y a sollicitation lors de l'événement ou du spectacle.

Toutes les demandes de Special Use Permit (permis pour utilisation spéciale) nécessitent l'approbation de la Parks, Recreation and Waterfront Commission (Commission des parcs, loisirs et secteurs riverains) au moins un mois avant la date demandée. La Commission se réunit le deuxième mardi de chaque mois (sauf en juillet) et, même si l'organisateur de l'événement n'est pas tenu d'être présent à la réunion, il est fortement recommandé de le faire. Pour présenter votre demande à la Commission, vous devez passer par le Département. Veuillez composer le (802) 865-7247 si vous avez des questions ou pour entamer le processus.

Les Special Use Permits (permis pour utilisation spéciale) sont délivrés conformément à l'annexe D du Code of Local Ordinances (code des règlements municipaux locaux). Vous trouvez la version intégrale du code ici sous l'« annexe D » :

<http://www.codepublishing.com/VT/Burlington/>

Programmes dans les parcs

Si vous souhaitez organiser des cours ou des programmes à l'extérieur dans un parc de Burlington, [veuillez remplir ce formulaire de demande](#) et l'envoyer par courriel à l'adresse modaniel@burlingtonvt.gov. Les cours de 19 participants et moins n'entraînent pas de coûts supplémentaires ou de programmation au calendrier. Les cours de 20 participants et plus sont soumis au guide de tarification relatif aux « General Park Permits » (permis généraux de parc) en fonction de la taille, et ils doivent être programmés au calendrier auprès du Département.

Veuillez composer le (802) 865-7247 si vous avez des questions.

Location de Picnic Shelters (abris pour pique-nique) et de tente

Nichés sur les rives du superbe Lake Champlain se trouvent 3 abris louables, 2 à Oakledge et à 1 à North Beach, et 1 tente louable à Leddy Park. Ils conviennent pour de petits rassemblements comme des fêtes d'anniversaire, des pique-niques d'entreprise et des réunions de famille ou d'amis. Les abris et la tente peuvent être loués à la demi-journée ou à la journée complète, de la mi-mai à la mi-septembre.

Vérifiez la disponibilité et faites votre demande de location d'un abri ou d'une tente [en ligne](#) ici. Vous pouvez aussi nous appeler au (802) 865-7247 pour réserver un de ces espaces. Veuillez noter que les heures d'ouverture peuvent être limitées. Nous vous rappellerons ou répondrons à votre courriel le plus rapidement possible.

Commodités

- Tables de pique-nique
- Toilettes
- Barbecue
- Accès direct à 15 km (9 miles) de pistes cyclables
- Vues sur l'eau
- Accès aux plages publiques

Règles et règlements

- L'âge minimum pour louer un abri ou une tente est de 18 ans.
- Une carte de crédit est nécessaire pour obtenir une réservation (Visa, MC, AmEx, Discover).
- Les animaux de compagnie sont les bienvenus, sous réserve des conditions suivantes : a) ils doivent être en laisse b) ils ne doivent pas être laissés sans surveillance c) les propriétaires doivent ramasser les excréments laissés dans toutes les zones et d) les animaux NE sont PAS autorisés sur la plage.
- Le charbon n'est pas fourni; vous pouvez apporter un barbecue au gaz sur le site.
- L'alcool est permis, mais pas les fûts ou les bouteilles de verre.
- Éliminez le charbon chaud de façon adéquate.

Les réservations d'abris sont définies dans le [Code of Ordinances](#) (code des règlements municipaux) de la City of Burlington (ville de Burlington), Rules and Regulations (règles et règlements) du Burlington Parks, Recreation, and Waterfront Department (service des parcs, loisirs et secteurs riverains).

Événements à Battery Park

Le Battery Park Band Shell est principalement réservé pour les arts du spectacle, les concerts, les discours, les manifestations, les cérémonies civiques et les expositions, et on peut le louer de mai à la mi-octobre.

Commodités

- Électricité
- Toilettes
- Vues sur l'eau

Règles et règlements

- Il faut être âgé de 18 ans et plus pour réserver le parc.
- L'approbation d'un Special Use Permit (permis pour utilisation spéciale) est exigée pour organiser un événement de toute sorte dans Battery Park. Veuillez vous reporter à la section **Park Permits (permis de parc)** de la présente page pour obtenir de plus amples renseignements.
- L'amplification du son dans le parc ne doit pas dépasser 75 décibels et avoir lieu entre 9 h et 21 h. Un maximum de 3 heures est autorisé par jour. Toutes les demandes doivent être approuvées par la Parks, Recreation & Waterfront Commission (Commission des parcs, loisirs et secteurs riverains).
- Les chiens doivent être en laisse en tout temps.
- Un certificat d'assurance est exigé pour tous les événements.
- La location de toilettes portatives est exigée pour tous les événements ou rassemblements de 50 participants et plus.
- Aucun véhicule n'est autorisé dans le parc.

Si vous avez des questions concernant la réservation de Battery Park, veuillez composer le (802) 865-7247.

Événements à City Hall Park

Après plusieurs années de construction, le City Hall Park a fait l'objet d'une modernisation et est prêt à être utilisé par la communauté! Doté de diverses commodités modernisées, cet emplacement convient aux petits et moyens événements, publics et privés.

Commodités

- Une salle de bain extérieure disponible au public
- Des fontaines à jets douchants disponibles au public en saison
- Des tables et des chaises extérieures disponibles au public en saison
- L'électricité et Internet (des frais supplémentaires s'appliquent)
- Des poteaux et supports de vélos (des frais supplémentaires s'appliquent)
- Des trousse audio (des frais supplémentaires s'appliquent)
- Des trousse de projection vidéo (des frais supplémentaires s'appliquent)

Règles et règlements

- Il faut être âgé de 18 ans et plus pour réserver le parc.
- L'amplification du son dans le parc ne doit pas dépasser 75 décibels et avoir lieu entre 9 h et 21 h. Un maximum de 3 heures est autorisé par jour. Toutes les demandes doivent être approuvées par la Parks, Recreation & Waterfront Commission (Commission des parcs, loisirs et secteurs riverains).
- Un certificat d'assurance est exigé pour tous les événements.
- La location de toilettes portatives peut être exigée dans le cadre des événements.
- Les chiens doivent être en laisse en tout temps.

Pour toute question ou pour obtenir de plus amples renseignements sur la location du City Hall Park, veuillez envoyer un courriel à l'adresse aclawson@burlingtoncityarts.org.

Événements à Waterfront Park

Le Waterfront Park est un grand parc régional situé à l'ouest du centre-ville, le long du Lake Champlain. Dans ce parc ont lieu de nombreux grands événements tout au long du printemps, de l'été et de l'automne, et la [Burlington Bike Path](#) (piste cyclable de Burlington) longe sa limite est. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les tarifs et le processus de location de Waterfront Park pour y organiser un événement public ou privé, veuillez envoyer un courriel à l'adresse rbailey@burlingtonvt.gov.

Événements de marche et de course

Les demandes pour événements de marche et de course pour 2022 sont maintenant acceptées. Veuillez envoyer votre demande ou vos questions par courriel (lien ci-dessous) à l'adresse modaniel@burlingtonvt.gov. Les demandes sont traitées dans l'ordre qu'elles sont reçues. Veuillez noter que les frais de demande de 50 \$ doivent être payés avant que votre demande ne soit examinée. Pour toute question, veuillez composer le (802) 865-7247.

[Cliquez ici pour télécharger les renseignements et le formulaire de demande](#)

Burlington Greenway

La Burlington Greenway de 13 km (8 miles) (Bike Path, piste cyclable) se situe le long du Lake Champlain et fait partie de la Island Line Trail de 14 miles, qui relie la Colchester Causeway à Burlington et à Allen Point Access Area.

La Greenway commence à l'extrémité sud de Queen City Parkway et se rend au nord jusqu'à Colchester, à la passerelle de Winooski River. Elle est réservée aux véhicules non motorisés et, en plus d'une voie à usage récréatif, elle sert également de voie de transport pour les centaines de navetteurs qui l'utilisent chaque jour. La Greenway relie également plusieurs parcs, des aires protégées et plages publiques, et elle est une attraction touristique populaire à partir de points de connexion au centre-ville et par bateau ou traversier par l'entremise du port de Burlington.

Tarifs

La Burlington Bike Path (piste cyclable de Burlington) peut être utilisée uniquement pour des événements spéciaux approuvés par le Département.

Commodités

La Burlington Greenway traverse Oakledge Park, Lakeside Park, Roundhouse Park, Perkins Pier, Waterfront Park, Waterfront Access North, Urban Reserve, North Beach, Arms Park, Leddy Park et Starr Farm Park. De nombreuses commodités sont offertes dans ces parcs.

En saison, des salles de bain sont disponibles à Oakledge, Waterfront Park, North Beach et Leddy Park.

Règles et règlements

- Il faut être âgé de 18 ans et plus pour réserver la voie verte.
- Aucun véhicule motorisé n'est autorisé sur la voie verte.
- Les animaux de compagnie doivent être en laisse. Deux parcs pour chiens se trouvent le long du chemin dans Urban Reserve et Starr Farm Park.

- Aucun animal autorisé sur les plages publiques.
- Veuillez respecter tous les passages de circulation et les traversées.
- Aucune sollicitation autorisée sans permis.

Les Rules and Regulations (règles et règlements) de la Greenway sont définis dans le Code of Ordinances (code des règlements municipaux) de la City of Burlington (ville de Burlington) du Burlington Parks, Recreation, and Waterfront Department (service des parcs, loisirs et secteurs riverains), <http://www.burlingtonvt.gov/Attorney/Municipal-Code>.

Envoyez-nous un **courriel** si vous avez des questions au sujet de la réservation de la voie verte.

Mariages dans les parcs

Vous souhaitez vous marier dans l'un de nos superbes parcs? Voici quelques renseignements généraux pour vous aider à déterminer si les options offertes répondent à vos besoins :

- Les cérémonies de moins de 100 personnes sans infrastructure (c.-à-d. chaises, tentes, etc.), sans marchands et sans amplification du son sont soumises à notre structure de prix du permis général de parc. Veuillez vous reporter à la section **Parc Permits (permis de parc)** ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements.
- Une installation extérieure (c.-à-d. un abri pour pique-nique) doit être louée afin de présenter une cérémonie avec infrastructure, marchands ou amplification du son ou pour une réception de toute sorte. Veuillez vous reporter à la section **Picnic Shelters (abris pour pique-nique)** ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements. Cette règle ne s'applique pas si vous louez Waterfront Park pour votre mariage.
- Un permis de photo/vidéo n'est pas requis pour les séances de photo de mariage ou de fiançailles.

Vous trouverez ci-dessous une liste des emplacements les plus populaires pour les cérémonies de mariage :

- Battery Park
- Ethan Allen Park :

- The Pinnacle (aucun accès par véhicule à cet emplacement; tous les participants doivent s’y rendre à pied ou à vélo)
- Oakledge Park :
 - Blanchard Beach
 - Oakledge Cove
 - Treehouse (les permis ne sont pas accordés pour cet emplacement, qui peut être utilisé selon le principe du premier arrivé, premier servi, et il doit rester ouvert et accessible au public en tout temps)
- Waterfront Park
- [Louisa Howard Chapel](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus d’approbation et de réservation ou pour toute question sur les emplacements disponibles et les dates, veuillez composer le (802) 865-7247!

Terrains sportifs

Des terrains sportifs louables se situent dans les parcs suivants :

- Calahan Park : Terrain sportif polyvalent, champs de baseball et softball
- Leddy Park : Terrain sportif polyvalent, champs de softball pour adultes et pour jeunes
- Starr Farm Park : Terrains sportifs polyvalents
- Roosevelt et Shiffilliti Park : Champs de baseball et softball pour jeunes

Réservations

Veuillez composer le (802) 865-7247 pour les demandes ou les questions. Les réservations de terrain sont accordées en priorité aux activités scolaires et associées aux parcs de Burlington.

Commodités

- Poubelles et bacs à recyclage
- Toilettes

Règles et règlements

- L’âge minimum pour louer un terrain sportif est de 18 ans.
- Un numéro de carte de crédit aux fins de dépôt peut être exigé.

- L'utilisation de terrains sportifs est interdite par temps pluvieux.
- Il est interdit de peindre des lignes, de marquer des buts, de planter des piquets, etc.
- L'amplification du son est interdite sans approbation.
- Les terrains sportifs doivent être utilisés à des fins récréatives seulement.
- Tout match ou toute partie avec plus de 20 participants qui est de nature organisée nécessite une location officielle du terrain.

Les réservations de terrains sportifs sont définies dans Code of Ordinances (code de règlements municipaux) de la City of Burlington (ville de Burlington), Rules and Regulations (règles et règlements) du Burlington Parks, Recreation, and Waterfront Department (service des parcs, loisirs et secteurs riverains), <http://www.burlingtonvt.gov/Attorney/Municipal-Code> .

Miller Recreation Center

Le Miller Center, bien situé à côté de Hunt Middle School et de CP Smith Elementary School dans la nouvelle extrémité nord de Burlington, offre un espace pour diverses activités, notamment :

- **Gymnase** – Terrain de basketball réglementaire de 650 mètres carrés (7 000 pi²) avec plancher synthétique, tribune mobile d'une capacité de 70, tableau indicateur électronique, paniers de basketball rétractables, séparateur de gym et vestiaires avec toilettes, douches et casiers.
- **Salle communautaire** – Espace polyvalent de 165 mètres carrés (1 800 pi²), projecteur suspendu et écran, son ambiophonique, tables et chaises, jusqu'à 120 places assises. Comprend une petite cuisine et un espace de cuisson pour les traiteurs.
- **Salle pour enfants** – Parfaite pour les anniversaires et les groupes de jeu ainsi que les petites réunions, cette salle est dotée d'un lavabo et d'un comptoir, de jouets, de compartiments et de tables et chaises pour enfants. Notre « micro-bibliothèque » Fletcher Free Library se trouve également dans la salle pour enfants – n'hésitez pas à emprunter un livre! Jusqu'à 25 places assises.
- **Studio de fitness** – Situé à côté du gym, la salle de fitness de 100 mètres carrés (1 100 ft²) est dotée d'un plancher de bois, de miroirs au mur, d'un système de musique et d'un excellent éclairage naturel. La capacité varie en fonction de l'activité.
- **Salle d'arts** – Également située à côté du gym, cette salle de classe offre des comptoirs, un lavabo, des tables et des chaises pour un maximum de 30 personnes.

- **Salle de conférence** – Située à côté du hall d'entrée dans un espace silencieux et confortable, elle est offerte GRATUITEMENT au public pour y tenir des réunions, etc. Jusqu'à 12 places assises. GRATUIT.

Les réservations sont soumises à une politique d'annulation de deux semaines. Les réservations annulées sans préavis d'au moins 14 jours seront facturées au prix total, sauf si réservé de nouveau par un autre utilisateur. Les paiements des frais de location sont dus en totalité lors de la programmation de la réservation, sauf entente contraire avec le personnel du Miller Center.

Envoyez-nous un [courriel](#) pour réserver un espace au Miller Recreation Center.

Leddy Ice Arena

Des patinoires peuvent être louées pour des événements de patin. Nous offrons également un salon qui peut être utilisé pour des événements comme des fêtes d'anniversaire, ce qui comprend l'utilisation de l'aréna de taille olympique.

Envoyez-nous un [courriel](#) pour réserver un espace au Leddy Ice Arena

The CORE (Center of Recreation & Education) at the ONE Community Center (le centre de loisirs et d'éducation au centre communautaire ONE)

Situé au 20 Allen Street à Old North End, BPRW gère le deuxième étage du ONE Community Center (centre communautaire ONE). Nous offrons plusieurs salles de classe, salles communautaires et un gym à louer. Veuillez composer le (802) 865-7088 pour obtenir de plus amples renseignements.

Schmanska Barn

À l'extrémité est de Burlington se trouve un espace louable dans une étable du Schmanska Park! Cet emplacement est idéal pour les petites fêtes privées, les réunions communautaires ou les réunions d'affaires. La Schmanska Barn peut être louée toute l'année. Elle a une capacité de 60 personnes au printemps, en été et au début de l'automne, et une capacité de 30 personnes en hiver. Cet emplacement exige que tous les locataires ouvrent l'espace, le nettoient et le ferment. L'accès et les instructions pour ouvrir l'étable vous seront fournis dans les 48 heures avant votre location, et vous devrez remplir un formulaire virtuel de « procédure de fermeture » à la fin de votre utilisation. L'étable est vérifiée après chaque location pour en déterminer la propreté et l'absence de dommages.

Pour des demandes de location ou des questions, veuillez envoyer un courriel à l'adresse modaniel@burlingtonvt.gov

Commodités

- Salle de bain
- Électricité
- 10 tables (de diverses tailles)
- 30 chaises pliantes
- Espace chauffé en hiver
- Fournitures de nettoyage
- Zone gazonnée directement à l'avant de l'étable

Règles et règlements

- Il faut être âgé de 18 ans et plus pour louer l'étable.
- Il faut respecter les procédures d'ouverture et de fermeture/nettoyage.
- Il faut payer au moment de la réservation.
- Le locataire est responsable de tout dommage pendant sa réservation.